



ACTE n° 2024D19
DELIBERATION portant sur la tarification Salles des fêtes de Monestiés

Le quinze avril deux mille vingt-quatre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis MARTY, Maire.

Présents : MARTY Denis, SELAM Fatima, BENAZECH Roland, GOULESQUE Didier, RISSE Sylvie, PIETROPOLI Jean-Philippe, LEQUEUX Jean-Louis, FRAYSSINET Sylvie, ROUTHE Jean Paul, CORTESE Jean -Louis.

Absents excusés : Joelle DURAND, FAUGERES Karine, BLANC ANTES Danielle, VERDIER Jean-Pierre, DUCROS Alexandre.

Pouvoirs : Joelle DURAND donne pouvoir à Denis MARTY, FAUGERES Karine donne pouvoir à Didier GOULESQUE, BLANC ANTES Danielle donne pouvoir à Sylvie FRAYSSINET, VERDIER Jean-Pierre donne pouvoir à Roland BENAZECH.

Secrétaire de séance : BENAZECH Roland

M. le Maire propose la révision des tarifs de location des salles des fêtes communales,

Délibération

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal :

- ⇒ Approuve la nouvelle tarification telle que présentée,
- ⇒ Autorise le Maire à signer tout document y afférent,
- ⇒ Précise que toute location prévoit : une convention d'occupation, une copie systématique de la RC du locataire, une attestation de résidence au sein de la commune du tiers demandeur et son RIB, un chèque de caution non encaissé d'un montant de 200 € :

	Particuliers Commune	HORS Commune
	NOUVEAU tarif	NOUVEAU tarif
SDF Village	175 €	350 €
SDF Canitrot	120 €	220 €

Fait et délibéré en Mairie de Monestiés, les jour, mois et an ci-dessus.



Monsieur le Maire
Denis MARTY